

> POINT DE VUE**Le gouvernement fédéral plonge le secteur du transport dans un froid hivernal... en plein été!**

Le gouvernement fédéral a manifestement pris l'habitude d'ignorer les travailleurs du secteur du transport. Comme chaque année en été, il prend des mesures néfastes pour les travailleurs et donc aussi pour les travailleurs du transport. En effet, il a décidé de réintroduire la période d'essai, d'assouplir le travail de nuit et du dimanche et d'imposer le travail intérimaire aux secteurs du déménagement et de la batellerie, alors que personne dans le secteur n'en était demandeur. De plus, pour ce qui est d'une réduction des charges, le secteur du transport reste à nouveau sur sa faim.

Pas de réduction des charges pour le secteur du transport ni pour celui de la batellerie?

Les employeurs et les travailleurs du secteur du transport routier et de celui de la batellerie sont demandeurs depuis longtemps de mesures visant à aider leurs secteurs à sortir de la crise. Patrons et syndicats du transport routier avaient demandé récemment dans le cadre d'une proposition commune de donner une bouffée d'oxygène au secteur du transport. Mais le gouvernement ignore ces propositions qui portaient également sur le coût salarial. Le secteur de la batellerie, lui aussi, est mis sur la touche.

Pourtant, la batellerie et le transport routier sont tout autant victimes du dumping social que le secteur de la construction qui bénéficie lui de mesures d'aide. Le gouvernement récompense ainsi les entreprises de transport qui organisent le dumping social, tandis que celles qui respectent les règles sont abandonnées à leur sort et subissent un handicap concurrentiel par rapport à celles qui délocalisent leurs activités en Europe de l'Est. Il dénie à un secteur ce qu'il accorde à d'autres.

Personne n'a demandé le travail intérimaire dans les secteurs du déménagement et de la batellerie!

Ni les employeurs ni les syndicats n'étaient demandeurs de l'introduction du travail intérimaire dans ces deux secteurs sensibles. Jusqu'ici, seuls des travailleurs qualifiés disposant des bons certificats étaient autorisés à travailler dans la batellerie. Et seuls des déménageurs formés et fiables travaillaient dans les entreprises de déménagement. Ce gouvernement veut apparemment servir le secteur de l'intérim au doigt et à l'œil et imposer le travail intérimaire à ces secteurs sensibles également. Après le reportage choquant diffusé à la VRT qui dénonçait les nombreux abus dans le domaine de l'intérim, le gouvernement devrait quand même y regarder à deux fois.

Le travail de nuit et du dimanche «moins cher»

Cette mesure est destinée à stimuler le commerce électronique, souligne le gouvernement. Bien que les détails de cet assouplissement ne soient pas encore connus, l'UBT craint le pire. Cette décision impliquera à coup sûr une perte de pouvoir d'achat pour le personnel car il y aura moins de primes pour les heures supplémentaires, le travail de nuit et le travail du dimanche. Par ailleurs, il s'agit d'une décision inutile car le travail de nuit et du week-end est déjà possible dans le secteur de la logistique. Un grand nombre d'entreprises logistiques l'organisent déjà, en concertation avec les représentants du personnel. Le gouvernement entend manifestement donner carte blanche aux employeurs et rendre le travail de nuit et de week-end moins cher. Pour la énième fois, ce gouvernement pompe dans les poches des travailleurs du transport.

Quand tous les employeurs se disent «satisfaits»: gare à vous!

Aussi bien la FEB qu'Agoria, la Confédération de la construction, la Chambre du commerce de Bruxelles, les organisations des classes moyennes... réservent un accueil favorable aux décisions du gouvernement fédéral. Dans les journaux professionnels des fédérations patronales du transport, on peut lire également des échos positifs concernant certaines mesures gouvernementales. Les réactions des organisations patronales vont toutes dans le même sens. Il est clair que le gouvernement a pris ces mesures en prêtant une oreille bienveillante aux revendications patronales. Il est tout aussi clair qui paiera à nouveau la facture.



Frank Moreels

27/8/17

L'UBT publie un troisième livre noir sur le dumping social dans le secteur du transport!

L'UBT a publié son premier Livre noir sur le dumping social en 2010, suivi d'une deuxième édition en 2012. Ces livres noirs sont cités aujourd'hui par les services d'inspection comme source d'inspiration pour leur travail. Après des années d'enquêtes fouillées et de visites sur place, l'UBT vient de publier une troisième édition.

La route slovaque

Dans cette troisième édition, nous nous sommes mis à la recherche d'entreprises de transport d'origine belge 'actives' en Slovaquie. Il s'agit tantôt de «vraies» entreprises. Mais des entreprises où les minibus garés devant l'immeuble attendent pour acheminer les chauffeurs de l'Europe de l'Est en Belgique. John Reynaert: «De nombreuses firmes belges optent pour la Slovaquie: ce pays n'est pas trop loin, et il jouit d'une législation extrêmement libérale qui leur laisse une liberté d'agir maximale. Dans le passé, presque toutes les entreprises d'origine belge se trouvaient dans la capitale Bratislava. Aujourd'hui, nous constatons qu'elles sont de plus en plus nombreuses à déménager vers d'autres endroits. Endroits que nous n'avons pas manqué de visiter bien entendu!»

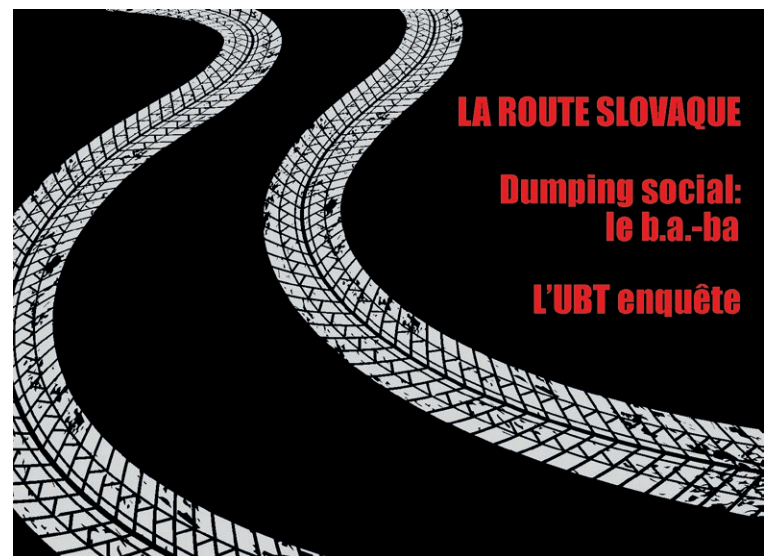
Les inspections portent leurs fruits!

Au printemps, des perquisitions ont été menées dans de nombreuses entreprises de transport belges. Pensons à Jost, Van Dievel, Rosantra et Maes. Toutes ces entreprises possèdent des filiales en Slovaquie. Les filiales de Van Dievel, Rosantra et Maes se trouvent d'ailleurs dans le même immeuble à Bratislava. Les deux firmes slovaques du groupe Jost sont hébergées ailleurs dans la ville.

John Reynaert: «Les entreprises belges ont pris peur car nos enquêteurs ont partout eu les mêmes réponses préfabriquées: «Nous sommes une entreprise slovaque, nous sommes complètement en règle». Mais il y a des signaux positifs: des transporteurs belges ont liquidé leur filiale et offert un contrat belge à leurs chauffeurs. Les inspections portent donc leurs fruits. Mais il en faudrait beaucoup plus qui ferment boutique!»

Beaucoup de firmes wallonnes en Slovaquie!

Les transporteurs wallons ont trouvé, eux aussi, la route de la Slovaquie. Nous en avons retrouvé toute une série à Bratislava, notamment Sodema (Transports Frisaye), Belutra (Luc Beyers Transport, Liège), Glass Partners Transports de Jemeppe, qui portent d'ailleurs



le même nom en Belgique. Dans le 'Bratislava Logistics Park' situé dans le petit village de Senec, nous avons trouvé Transgem Slovakia et Galliker et nous y avons vu circuler également des camions de TTS.

Mais ce n'est pas tout! Dans la ville de Zvolen, nous avons trouvé l'agence de consultance CS Service. A la tête de cette agence se trouvait jusqu'il y a quelques années le ressortissant belge Roland Delbrouck. Lorsque la situation est devenue intenable pour lui, il a vendu ses actions à deux collaboratrices, Frankova et Uhrinova, qui poursuivent son travail. A l'adresse de l'agence CS Service, nous avons retrouvé plusieurs dizaines d'entreprises d'origine belge. Voici un petit échantillon: Lea Trans, Dou Trans, Depa Trans, Onewaytrans, Railroadtrans, Toutes des firmes créées par des Belges et toutes originaires de la région liégeoise.

Conseils gratuits!

Lorsque l'équipe de l'UBT a rendu visite au consultant CS Service à Zvolen, une agréable surprise les attendait. Les deux gérantes

croyaient que nous étions venus les trouver au nom d'un transporteur belge. Elles nous ont donné gratuitement toute une série de conseils sur la manière de créer une firme en Slovaquie. Une firme parfaitement légale, qui ne poserait aucun problème aux inspections. Elles suggéraient même, pour compléter le tableau, que notre client se marie avec une slovaque.

Il n'y a pas que des transporteurs, il y a aussi des consultants!

L'UBT n'a pas seulement rendu visite à des transporteurs, mais aussi à des consultants qui aident les transporteurs belges à créer des filiales. John Reynaert: «Le pire c'est qu'un transporteur belge qui siège aussi au conseil d'administration de Febetra (la Fédération Belge des Transporteurs) est derrière une des plus grandes agences de consultance. Si vous voulez savoir de qui il s'agit, lisez notre livre noir.»

Vous trouverez la version intégrale du troisième livre noir à l'adresse www.stopsocialdumping.be



Agata Osicka et John Reynaert, les 'inspecteurs' de l'UBT à Bratislava.



Tantôt de «vraies» entreprises, tantôt de simples boîtes aux lettres...